

PRIORITE (définie en phase d'actualisation de l'état initial)	
	Enjeu majeur et à priorité marquée du fait d'un écart important aux objectifs DCE, d'actions peu engagées dans le cadre du SAGE de 2001 ou de tendances d'évolution fortes
	Enjeu important du fait de l'écart peu important aux objectifs DCE, d'actions peu engagées dans le cadre du SAGE de 2001 ou de tendances d'évolution faibles
	Enjeu de moindre priorité du fait d'un écart peu important aux objectifs DCE, d'actions déjà bien engagées dans le cadre du SAGE de 2001 ou de tendances d'évolution faibles

Légende :	
Sur la durée	
Délai de réalisation	
N	année d'approbation du SAGE
N + x	x années après l'approbation du SAGE

OBJECTIFS GENERAUX	PRIORITE	ORIENTATIONS	DISPOSITIONS	COÛT SUR 10 ANS (M€)	TYPE DE DISPOSITION	MAITRISE D'OUVRAGE	CALENDRIER							
							N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5	N + 6		
Enjeu 1 : ASSURER LA GOUVERNANCE ET LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE														
1.1. Organiser la Gouvernance du SAGE		OR-1 : Rôle des instances du SAGE	1 - Rôles spécifiques de la Commission Locale de l'Eau	Pas de coûts associés	Orientation de gestion	-								
			2 - Rôles de l'EPTB porteur du SAGE	5,38	Orientation de gestion	EPTB porteur du SAGE								
			3 - Rôles de la cellule d'animation du SAGE	Animation - cf. disposition 2	Orientation de gestion	EPTB porteur du SAGE								
1.2. Garantir et Accompagner la mise en œuvre du SAGE		OR-2 : Assurer la cohérence entre les documents de planification eau et urbanisme	4 - Œuvrer pour une mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE	Animation - cf. disposition 2	Animation	EPTB porteur du SAGE								
			5 - Mettre en place des programmes contractuels sur le bassin versant de la Mauldre	Animation - cf. disposition 2	Animation - Communication	EPTB porteur du SAGE et porteurs de programmes contractuels								
		6 - Pérenniser les commissions thématiques mise en place lors de la révision du SAGE												
		7 - Réaliser un plan de communication												
		OR-4 : Assurer une coordination inter-SAGE	8 - Définir les modalités de coordination pour les territoires situés sur plusieurs SAGE	Animation - cf. disposition 2	Orientation de gestion	EPTB porteur du SAGE								

Enjeu 2 : RESTAURER LA QUALITE DES MILIEUX AQUATIQUES SUPERFICIELS

2.1. Reconquérir la qualité patrimoniale et biologique des cours d'eau		QM-1 : Restaurer le fonctionnement hydrologique des cours d'eau	9 - Restaurer et renaturer les cours d'eau	7,22	Programmes d'actions	Porteurs de programmes contractuels						
			10 - Définir une marge de retrait par rapport aux cours d'eau	Pas de coûts associés	Disposition de mise en compatibilité (Urbanisme)	Collectivités locales						
		QM-2 : Restaurer la continuité écologique	11 - Rétablir de la continuité écologique des cours d'eau	2,27	Programmes d'actions	Propriétaires des ouvrages						
			12 - Encadrer les travaux sur les ouvrages existants et la création de nouveaux ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique longitudinale et latérale des cours d'eau	Pas de coûts associés	Disposition de mise en compatibilité	Propriétaires des ouvrages						
		QM-3 : Préserver la biodiversité des espèces et de leurs habitats	13 - Ne pas dégrader les secteurs peu altérés	Pas de coûts associés	Disposition de mise en compatibilité (Urbanisme)	Collectivités locales						
			14 - Réaliser un plan de gestion piscicole	0,13	Orientation de gestion	EPTB porteur du SAGE						
			15 - Inventorier les espèces invasives et mettre en œuvre des actions et des sites expérimentaux d'éradication de nouveaux foyers d'espèces invasives	0,43	Acquisition de connaissances - Programmes d'actions	EPTB porteur du SAGE - Syndicats de rivière						
	QM-4 : Améliorer les connaissances, communiquer et sensibiliser les acteurs aux enjeux liés aux cours d'eau	16 - Mieux connaître la qualité des cours d'eau	0,16	Acquisition de connaissances	EPTB porteur du SAGE							
		17 - Etablir un plan de communication et de sensibilisation sur les enjeux liés aux cours d'eau	0,18	Communication	EPTB porteur du SAGE							
2.2. Préserver et restaurer les zones humides et les mares		QM-5 : Améliorer les connaissances et protéger les zones humides et les mares	18 - Améliorer la connaissance des zones humides et identifier les zones humides prioritaires	0,33	Acquisition de connaissances	EPTB porteur du SAGE						
			19 - Préserver les zones humides par les documents d'urbanisme	Pas de coûts associés	Disposition de mise en compatibilité (Urbanisme)	Collectivités locales						
			20 - Communiquer et sensibiliser	0,14	Animation - Communication	EPTB porteur du SAGE						
		QM-6 : Restaurer et gérer les zones humides du territoire	21 - Etablir un plan de gestion des zones humides	Animation - cf. disposition 2	Orientation de gestion	EPTB porteur du SAGE						
			22 - Restaurer et entretenir les zones humides	0,54	Programmes d'actions	Porteurs de programmes contractuels						
			23 - Favoriser l'acquisition des zones humides	0,14	Programmes d'actions	Collectivités locales - Association - PNR						
2.3. Gérer quantitativement les eaux superficielles		QM-7 : Améliorer les connaissances du fonctionnement hydrologique des cours d'eau	24 - Améliorer les connaissances sur les liens entre les nappes et les cours d'eau	0,04	Acquisition de connaissances	EPTB porteur du SAGE	Lancement étude					
			25 - Améliorer les connaissances sur les prélèvements dans les cours d'eau	0,02	Acquisition de connaissances	EPTB porteur du SAGE						
		QM-8 : Assurer un meilleur fonctionnement hydrologique	26 - Définir et respecter le débit minimum biologique des cours d'eau de la Mauldre amont	Pas de coûts associés	Orientation de gestion	EPTB porteur du SAGE						
			27 - Acquérir des connaissances sur l'impact du fonctionnement des plans d'eau	0,03	Acquisition de connaissances	EPTB porteur du SAGE						
			28 - Limiter la création de plans d'eau	Pas de coûts associés	Disposition de mise en compatibilité	Pétitionnaires						
			29 - Limiter les transferts d'eau entre différents bassins versants	Pas de coûts associés	Disposition de mise en compatibilité - Orientation de gestion	Propriétaire des étangs, rigoles et bassins						

OBJECTIFS GENERAUX	PRIORITE	ORIENTATIONS	DISPOSITIONS	COÛT SUR 10 ANS (M€)	TYPE DE DISPOSITION	MAITRISE D'OUVRAGE	CALENDRIER					
							N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5	N + 6
2.4. Fiabiliser le fonctionnement des systèmes épuratoires par tout temps		QM-9 : Assurer une cohérence des politiques publiques sur l'assainissement collectif	30 - Réaliser ou mettre à jour des schémas directeurs et des zonages d'assainissement intégrant un diagnostic de fonctionnement des réseaux	3,77	Programmes d'actions	Syndicats d'assainissement - Collectivités locales	Démarrage des travaux	Point d'étape	Bilan par BV			
			31 - Optimiser le fonctionnement des dispositifs de collecte-épurateur du bassin versant	0,11	Orientation de gestion	Syndicats d'assainissement - Collectivités locales						
			32 - Prendre en compte l'acceptabilité du milieu dans les documents d'urbanisme pour les opérations de développement	Pas de coûts associés	Disposition de mise en compatibilité (Urbanisme) - Acquisition de connaissance	EPTB porteur du SAGE - Collectivités locales	Etude effets cumulés	Mise en compatibilité				
		QM-10 : Renforcer la police des réseaux et fiabiliser les réseaux d'assainissement	33 - Renforcer le contrôle et la mise en conformité des mauvais branchements	11,94	Programmes d'actions	Syndicats d'assainissement - Collectivités locales - Abonnés domestiques (travaux)	- Enquête de conformité sur minimum 6,5 % des raccordements existants par an (5 % Gally et Mauldre aval) - Mise en conformité des 2/3 des raccordements diagnostiqués non conformes à l'issue des délais prescrits par la collectivité compétente.					
			34 - Maîtriser les transferts d'effluents par temps de pluie	9,44	Programmes d'actions	Syndicats d'assainissement - Collectivités locales	- Réseaux séparatifs : objectif occurrence mensuelle de déversement maximum par an. - Réseaux unitaires : objectif d'interception et de traitement de 85 % des volumes de pollution émis par temps de pluie					
		QM-11 : Définir une approche globale sur le ru de Gally	35 - Combiner différentes mesures pour tendre vers le bon état	Animation - cf. disposition 2	Programmes d'actions - Acquisition de connaissances	EPTB porteur du SAGE	Point d'étape					
	QM-12 : Réduire l'impact sur le milieu aquatique des assainissements autonomes	36 - Réhabiliter les dispositifs d'assainissement autonome dans les zones prioritaires	0,12	Programmes d'actions	Collectivités compétentes en ANC							

2.5. Diminuer les concentrations en substances dangereuses et micropolluants		QM-13 : Identifier et réduire les pressions industrielles	37 - Constituer un groupe de travail industrie	0,02	Acquisition de connaissances	EPTB porteur du SAGE					
			38 - Accompagner les collectivités territoriales et leurs groupements pour une réduction des pressions industrielles et artisanales sur les milieux aquatiques	Animation - cf. disposition 2	Animation	EPTB porteur du SAGE					
		QM-14 : Améliorer les connaissances	39 - Acquérir des connaissances auprès des utilisateurs	0,04	Acquisition de connaissances	EPTB porteur du SAGE					
			40 - Améliorer les connaissances sur les substances émergentes	Animation - cf. disposition 2	Acquisition de connaissances	EPTB porteur du SAGE					
		QM-15 : Réduire les pollutions de pesticides d'origine non agricole	41 - Limiter l'usage de produits phytosanitaires dans la gestion de l'espace communal et intercommunal	0,16	Programmes d'actions - Animation	EPTB porteur du SAGE - Collectivités locales	Atteinte du "zéro herbicide"				
			42 - Mettre en place des plans de gestion des abords des routes et voies ferrées	0,07	Orientation de gestion	Gestionnaire d'infrastructures et de transports					
			43 - Communiquer et sensibiliser l'ensemble des acteurs non agricoles	0,01	Animation - Communication	EPTB porteur du SAGE					
		QM-16 : Réduire les pollutions d'origine agricole	44 - Acquérir des connaissances des secteurs drainés et des exutoires des drains	Animation - cf. disposition 2	Acquisition de connaissances	EPTB porteur du SAGE					
	QM-17 : Gestion qualitative des eaux pluviales	45 - Acquérir des connaissances sur la gestion qualitative des eaux pluviales	0,02	Acquisition de connaissances	EPTB porteur du SAGE						

Enjeu 3 : PRESERVER LA RESSOURCE EN EAU SOUTERRAINE

3.1. Améliorer la qualité des eaux souterraines		ES-1 : Améliorer et diffuser les connaissances	46 - Développer le réseau de connaissance	Cf. Orientation QM-7	Acquisition de connaissances	EPTB porteur du SAGE	Etude gestion quantitative				
			47 - Gérer les captages abandonnés	Coût non chiffrable	Orientation de gestion	Propriétaires de captages					
			48 - Informer sur les sites et sols pollués	Animation - cf. disposition 2	Communication	EPTB porteur du SAGE					
		ES-2 : Protéger la nappe de la Craie	49 - Finaliser les procédures de protection des captages d'eau potable	Tendanciel	Application de la réglementation	Communes et EPCI producteurs et distributeurs d'eau potable	A adapter en fonction des données fournies par l'ARS				
			50 - Mettre en œuvre les programmes d'actions sur les aires d'alimentation de captages de la Vallée de la Mauldre	Cf. coût programmes d'actions sur les A.A.C	Programmes d'actions	Collectivités compétentes en eau potable	Selon le calendrier de l'étude sur les A.A.C				
3.2. Assurer l'équilibre ressources / besoins		ES-3 : Améliorer les connaissances et communiquer	51 - Améliorer les connaissances sur les prélèvements non déclarés	Cf. Orientation QM-7	Acquisition de connaissances	EPTB porteur du SAGE					
			52 - S'assurer de la capacité de renouvellement des différents aquifères	0,02	Acquisition de connaissances	EPTB porteur du SAGE	Etude	Révision des autorisations			
			53 - Communiquer sur les économies d'eau	0,1	Communication	EPTB porteur du SAGE					
		ES-4 : Développer la maîtrise des prélèvements	54 - Gérer les ressources en eau en permettant une adéquation avec les besoins	Tendanciel	Application de la réglementation	Communes et EPCI producteurs et distributeurs d'eau potable	Délai réglementaire : 2013				

OBJECTIFS GENERAUX	PRIORITE	ORIENTATIONS	DISPOSITIONS	COÛT SUR 10 ANS (M€)	TYPE DE DISPOSITION	MAITRISE D'OUVRAGE	CALENDRIER					
							N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
Enjeu 4 : PREVENIR ET GERER LE RISQUE INONDATION												
Assurer la cohérence des politiques publiques de prévention des inondations		IN-1 : Analyser le fonctionnement des ouvrages de régulation des crues existants	55 - Analyser le fonctionnement global des ouvrages hydrauliques à vocation de gestion des crues à l'échelle du bassin versant	3,8	Acquisition de connaissances	EPTB porteur du SAGE						
			56 - Gérer les eaux pluviales et limiter les ruissellements	Coût non chiffrable	Disposition de mise en compatibilité (Urbanisme)	Collectivités locales - Aménageurs privés - EPTB porteur du SAGE (Animation)	Objectif de "zéro rejet" Techniques d'infiltrations à favoriser					
		IN-2 : Ralentir les écoulements en zone bâtie	57 - Améliorer la gestion intégrée des eaux pluviales urbaines	2,43	Programme d'actions	Collectivités locales						
			58 - Mettre en place un service public d'assainissement des eaux pluviales	Coût non chiffrable	Orientation de gestion	Collectivités locales	Incitatif - Pas de délais					
		IN-3 : Réduire les risques liés aux coulées de boues	59- Mettre à jour la cartographies des zones à risque d'érosion des terres	0,03	Acquisition de connaissances	EPTB porteur du SAGE						
			60 - Intégrer et préserver les éléments fixes du paysage permettant la prévention du risque dans les documents d'urbanisme	Pas de coûts associés	Disposition de mise en compatibilité (Urbanisme) - Animation	Collectivités locales - EPTB porteur du SAGE (Animation)						
			61 - Limiter la vulnérabilité des personnes et des biens exposés aux risques de coulées de boues via les documents d'urbanisme	Pas de coûts associés	Disposition de mise en compatibilité (Urbanisme) - Animation	Collectivités locales - EPTB porteur du SAGE (Animation)						
			62 - Mettre en œuvre des schémas d'aménagement dans les zones rurales sensibles à l'érosion	0,04	Programmes d'actions	Collectivités locales						
		IN-4 : Préserver les zones d'expansion des crues	63 - Améliorer les connaissances et inventorier les zones d'expansion des crues		Acquisition de connaissances - Programme d'actions	EPTB porteur du SAGE						
			64 - Protéger les zones d'expansion des crues dans les documents locaux d'urbanisme	Pas de coûts associés	Disposition de mise en compatibilité (Urbanisme) - Animation	Collectivités locales - EPTB porteur du SAGE (Animation)						
		IN-5 : Améliorer la connaissance et la culture du risque inondation	65 - Accompagner les communes dans la réalisation des DICRIM et PCS	0,06	Animation	EPTB porteur du SAGE						
		IN-6 : Assurer une cohérence des politiques publiques de prévention des inondations	66 - Se doter d'une stratégie locale de gestion du risque d'inondation	0,08	Programme d'actions	EPTB porteur du SAGE						

Enjeu 5 : VALORISER LE PATRIMOINE ET LES USAGES LIES A L'EAU DANS LE RESPECT DES MILIEUX AQUATIQUES

5.1. Préserver les éléments du patrimoine liés à l'eau dans le respect des milieux aquatiques		PU-1 : Assurer une cohérence entre les éléments du patrimoine liés à l'eau et la DCE	67 - Veiller à la cohérence du respect du patrimoine avec les objectifs environnementaux de continuité écologique	0,03	Programme d'actions	EPTB porteur du SAGE						
5.2. Valoriser les usages récréatifs liés à l'eau dans le respect des milieux aquatiques		PU-2 : Développer les points d'accès à la rivière dans le respect des milieux aquatiques	68 - Protéger les points d'accès à la rivière existants dans le respect des milieux aquatiques	Pas de coûts associés	Disposition de mise en compatibilité (Urbanisme) - Animation	Collectivités locales - EPTB porteur du SAGE (Animation)						
			69 - Promouvoir la constitution de réserves foncières dans les documents d'urbanisme dans le respect des milieux aquatiques	Pas de coûts associés	Disposition de mise en compatibilité (Urbanisme) - Animation	Collectivités locales - EPTB porteur du SAGE (Animation)						
	PU-3 : Pérenniser l'activité pêche dans le respect des milieux aquatiques	70 - Mettre en place des parcours thématiques de pêche dans le respect des milieux aquatiques	Coût non chiffrable	Animation	Fédération de pêche des Yvelines - AAPPMA EPTB porteur du SAGE (Animation)							
		PU-4 : Implanter l'activité canoë-kayak dans le respect des milieux aquatiques	71 - Encadrer et suivre les équipements/signalisation des parcours	0,05	Animation	Collectivités locales - EPTB porteur du SAGE (Animation)						
72 - Informer et communiquer pour sensibiliser et responsabiliser les usagers de l'activité de canoë			0,14	Communication	EPTB porteur du SAGE							